

## Compte Rendu Signalétique sur le Parc d'activités de l'Aérodrome Est

23/02/10 11h Novotel

Intervenants :

Alain Coqueau – Président de l'association Aéropark

Céline Lepoire – Chargée de projets Développement Durable CCIV

Présents :

Marie de Trith Saint Léger	Monsieur	SERIR	DST
Mairie de Rouvignies	Monsieur	KACZMAREK	Maire
Mairie de Trith St Léger	Monsieur	PROUVEUR	DGS
Mairie de la Sentinelle	Madame	SOPO	Maire
Mairie de la Sentinelle	Monsieur	PENNAUS	
La Sentinelle	Monsieur	FALIBERE	
Conseil Général Direction de la voirie départemental – Bureau Sécurité	Monsieur	VARIN	
CAPH	Monsieur	BERKMANS	Vice Président
CAPH	Monsieur	DELATTRE	Développement économique
CAPH	Monsieur	VERDIERE	
CAPH	Monsieur	DUBUS	
CAVM	Monsieur	GRUSELLE	
CCIV	Monsieur	GUIDEZ	Directeur Aménagement de l'Espace
CCIV	Monsieur	DEROULLERS	Chargé d'opérations
CCIV	Mademoiselle	LEPOIRE	Chargée de projets DD
Aéropark (Président)	Monsieur	COQUEAU	Directeur Novotel
Aéropark	Monsieur		Imprimerie WOELFFLE
Pôle Synéo	Monsieur	LEFEBVRE	
Pôle Synéo	Madame	DELANNOY	

### ORDRE DU JOUR

- Constat du problème de signalétique sur le PA Aérodrome Est
- Propositions d'actions

### PISTES DE REFLEXION

- Quelle stratégie mettre en œuvre ?
  1. quel projet ?
  2. quel planning ?
  3. quel financement ?
  4. quel mode de gestion du projet ?

## REMARQUES

---

### → CAPH

- Signalétique d'entreprise

Rappel des éléments mis en avant à la dernière assemblée générale sur le sujet de la signalétique : le pilotage du projet serait pris en charge par la CCIV et le financement par les communautés d'agglomération.

- Publicité

Une charte de la signalétique ne semble pas assez impactante.

Un règlement de zone est davantage adapté car il sous entend un caractère obligatoire (il doit être respecté).

- Financement

Le financement de la signalétique doit se faire au prorata du périmètre concerné par les autorités compétentes.

- Projet

La méthodologie du projet doit se décliner comme le modèle du groupement de commande : concertation entre les acteurs.

Ainsi l'étude de la signalétique doit être pilotée par la CCIV (opérationnel) et le financement par les communautés d'agglomérations.

### → CCIV

- Projet

Rédaction d'une charte de partenariat pour le lancement de l'étude et le financement.

Identification par la suite du maître d'ouvrage.

La publicité est également un problème important à gérer simultanément.

- Comité de pilotage

Mise en place d'un comité de pilotage : Aéroport, CCIV, Département, les 2 Communautés d'agglomération (CAPH & CAVM), les 5 communes (La Sentinelle, Prouvy, Rouvignies, Hérin, Trith Saint Léger), Direction Inter régionale des Routes, SITURV

### → Aéroport

- Panneaux sauvages

Nettoyage : qui ? quand ? Comment ? Lors de la pose de la nouvelle signalétique.

### → Conseil Général

Prise en compte de la signalisation d'entreprise sous certaines conditions.

La problématique des adresses est fondamentale.

→ Plusieurs noms ont été donnés au parc d'activités et indiqués sur les axes routiers (ZI n°2, parc d'activités de l'Aérodrome...), il est nécessaire de coordonner l'ensemble de l'information afin de ne pas induire en erreur les visiteurs du parc.

Tenter une nouvelle fois de contacter la Direction Inter régional des Routes, déjà sollicitée à deux reprises par la CCIV.

→ Signalisation de la RD 630 à mettre à jour.

## ACTIONS

---

- Signalétique d'entreprise et publicité

### Actions court terme

Mise en place d'un comité de pilotage afin de définir la charte de partenariat et le lancement d'une étude signalétique sur le parc d'activités de l'Aérodrome Est.

### Action moyen terme

Elaboration d'un règlement local de publicité conjoint sur les communes du parc d'activités. Lancement du marché de conception, de réalisation, de dépose (ramassage des panneaux publicitaires sauvages sur le parc d'activités), de pose et de suivi de la signalétique.

- Signalétique externe

Harmonisation de la signalisation directionnelle, contacter la DIR.